

*Ordonnance Souveraine n° 5.043 du 17 novembre 2014
décernant la Médaille de l'Education Physique et
des Sports.*

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance n° 2.333 du 20 août 1939 instituant
une Médaille de l'Education Physique et des Sports ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille en Vermeil de l'Education Physique et
des Sports est décernée à :

MM. Eric BESSI, Vice-président de la Fédération
Monégasque de Judo,

Christian CADO, Représentant de
l'Automobile Club de Monaco auprès des
Autorités Françaises du Département des
Hautes Alpes,

Michel CHABRAN, Représentant de
l'Automobile Club de Monaco auprès des
Autorités Françaises du Département de la
Drôme,

Charles FOUCQUE DE VILLENEUVE, Comte du
Bediesse, Président d'ASCoT,

Sébastien GATTUSO, Coordinateur du Sport
de haut niveau au Comité Olympique
Monégasque,

Gilbert LANDRA, Vice-président de
l'Association Sportive de la Sûreté Publique,

Alain MANIGLEY, Secrétaire Général de la
Fédération Monégasque de Tennis,

MM. Roland ORNELLA, Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Monégasque de Tir,

Patrice SERVELLE, Sapeur-pompier à la Compagnie des Sapeurs-pompiers, Athlète de haut niveau.

ART. 2.

La Médaille en Argent de l'Education Physique et des Sports est décernée à :

Mme Chamiram ABDALLAH, Directeur Technique de l'A.S. Monaco, section Yoga,

M. René ALBERTINO, Membre du Club Alpin Monégasque,

Mme Christine BLANCON, Professeur d'Education Physique et Sportive,

MM. Didier BOINON, Assistant à la Fédération Monégasque d'Athlétisme,

Pascal CAMIA, Président de l'Association Monégasque des Athlètes Olympiques et Président de la Fédération Monégasque de Patinage,

Jean-Pierre CARLETTO, Commissaire en Grand Prix et Rallye à l'Automobile Club de Monaco,

Christian CARPI, Membre du Club Alpin Monégasque,

Frédéric DELORME, Membre de l'Ecurie Monaco,

Zeljiko FRANULOVIC, Directeur du Monte-Carlo Rolex Masters,

Mlle Brigitte LACROIX, Professeur d'Education Physique et Sportive,

Mme Mathée LANFRANCHI, Professeur d'Education Physique et Sportive,

MM. Eric LANZA, Trésorier de la Carabine de Monaco et de la Fédération Monégasque de Tir,

Romain LOULERGUE, Vice-président de l'A.S. Monaco, section Tennis de Table,

Stéphane MANNINO, Président de la Fédération Monégasque de Taekwondo,

M. Marc MARCHISIO, Chef de Poste en Rallye à l'Automobile Club de Monaco,

Mme Renée RAMONDA, épouse DUNOYER, Membre du Club Alpin Monégasque,

MM. Robert SAID, Directeur Technique au Monte-Carlo Country Club,

Jean-Pierre SCHOPF, Président de l'Union Cycliste de Monaco.

ART. 3.

La Médaille en Bronze de l'Education Physique et des Sports est décernée à :

M. Daniel ALLAIN, Commissaire en Grand Prix et Rallye à l'Automobile Club de Monaco,

Mme Isabelle ANDRIEUX, Cadre Responsable Marketing et Communication au Yacht Club de Monaco,

MM. Frédéric ARTIERI, Agent de Police, Membre de l'Association Sportive de la Sûreté Publique,

Marcel BARBET, Commissaire en Rallye à l'Automobile Club de Monaco,

Mlle Joëlle BINI, Professeur d'Education Physique et Sportive,

MM. Laurent BONSIGNORI, Commissaire en Grand Prix et Rallye à l'Automobile Club de Monaco,

Stéphane CARRIERE, Commissaire en Grand Prix à l'Automobile Club de Monaco,

Jacek CHOYNOWSKI, Responsable de la salle de musculation du Stade Louis II,

Gaël DESBORDES, Athlète à Special Olympics Monaco,

Damien DESPRAT LERALE, Athlète de haut niveau,

Marc DRUDIS, Commissaire en Rallye et Grand Prix à l'Automobile Club de Monaco,

Mme Bernadette FIAMMETTI, épouse TRINQUIER, Bénévole à la Fédération Monégasque de Natation,

M. Michel GASTAUT, Secrétaire Général de l'A.S. Monaco, section Football Amateur,

MM. Franck GIUSTA, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-pompiers, Cycliste,
William GUEGUEN, Commissaire en Grand Prix et Rallye à l'Automobile Club de Monaco,
Jean-Marc GUSTINELLI, Commissaire en Grand Prix à l'Automobile Club de Monaco,

Mme Jacqueline JEGO, épouse BASSIGNANA, Secrétaire Adjointe à la 1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Monaco,

MM. Pierre-Manuel JENOT, Membre de l'Ecurie Monaco,
Jean-François LANTIN, Agent de Police, Membre de l'Association Sportive de la Sûreté Publique,

Mlle Karine LECESTRE, Athlète à Special Olympics Monaco,

Mme Pascale MAGNIN, Secrétaire au Monte-Carlo Country Club,

MM. Guido MIANI, Membre du Yacht Club de Monaco,
Jean-Noël MORICONI, Commissaire en Grand Prix à l'Automobile Club de Monaco,
Yoann PELLAT, Athlète à Special Olympics Monaco,
Jean-Pierre PEREZ, Commissaire en Grand Prix à l'Automobile Club de Monaco,
Bruno PETIT, Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers, Moniteur de tir en chef,
Xavier PIGOT, Membre et Directeur Technique des Sports de l'International Police Association, Instructeur de plongée sous-marine,
Roberto PULCINI, Commissaire en Grand Prix et Rallye à l'Automobile Club de Monaco,
Pascal QUISSET, Entraîneur à Special Olympics Monaco,
Grégory ROBINI, Membre de l'A.S. Monaco, section Handball,
Philippe SASSIER, Joueur-dirigeant de l'Equipe de football de la Mairie de Monaco,

MM. Patrick SCORDINO, Agent de Police, Membre de l'Association Sportive de la Sûreté Publique,
Gilles TEILLANT, Commissaire en Grand Prix à l'Automobile Club de Monaco,
Thibault VIALE, Athlète à Special Olympics Monaco,
Christophe VINCENT, Commissaire en Grand Prix et Rallye à l'Automobile Club de Monaco.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-sept novembre deux mille quatorze.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :
J. BOISSON.